

i2S

Société Anonyme
Au capital de 1 334 990 Euros
Siège social : 28-30 rue Jean Perrin
33 608 PESSAC Cedex
R.C.S : Bordeaux 315 387 688

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société i2S,

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société i2S relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

3- JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation sont évalués selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.2. Nos travaux ont consisté à s'assurer de la correcte application de la méthode et à vérifier que l'annexe donne une information appropriée.
- Les provisions pour dépréciation des stocks figurant au bilan ont été évaluées conformément aux modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.3. Dans le cadre de notre appréciation des estimations réalisées par votre société, nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche et vérifié que la note donne une information appropriée.
- La provision pour indemnités de départ à la retraite est évaluée selon les modalités décrites dans les « Règles et méthodes comptables », note 1.6. Nous avons contrôlé la cohérence des hypothèses retenues pour l'évaluation de ce passif, revu les calculs effectués et nous avons vérifié que la note donne une information appropriée.

4- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5- RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6- RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 15 mars 2023

Le Commissaire aux Comptes

AJC AUDIT

Signé électroniquement le 15/03/2023 par
Magali Pavlovsky

 A J C

Magali PAVLOVSKY

BILAN

Désignation: SA I2S

au 31/12/2022

BILAN PASSIF

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	1 334 990	1 334 990
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	4 174 746	4 174 746
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	136 513	136 513
Réserve facultative	784 850	298 046
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 406 190	730 252
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	244 190	195 352
TOTAL (I)	11 081 478	6 869 899
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL (II)	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	125 526	215 599
Provisions pour charges	222 652	344 235
TOTAL (III)	348 178	559 834
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 842 084	5 343 357
Emprunts et dettes financières divers	2 681	2 866
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	775 970	501 641
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 159 666	2 918 882
Dettes fiscales et sociales	911 061	1 130 364
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	2 295 455	59 340
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	70 352	74 306
TOTAL (IV)	9 057 269	10 030 756
Ecarts de conversion passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	20 486 926	17 460 489

L'apport partiel d'actifs a notamment eu les impacts suivants sur le bilan :

- Une hausse de 3 682 K€ des immobilisations financières
- Une baisse de 700 K€ sur les stocks
- Une baisse de 959 K€ de dettes fournisseurs
- Une hausse de 1 000 K€ des autres dettes
- Une baisse de 74 K€ des créances clients

Il faut retirer l'ensemble de ces éléments pour éliminer l'impact exceptionnel de l'apport partiel d'actif.

Compte de Résultat

Désignation: SA I2S

au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

	France	31/12/22 Exportation	Total	31/12/21
Ventes de marchandises	4 925 807	646 508	5 572 315	8 495 809
Production vendue de biens	2 942 202	7 023 568	9 965 770	9 384 933
Prod. vendue de services	708 511	465 299	1 173 810	566 498
Chiffre d'affaires net	8 576 520	8 135 375	16 711 895	18 447 240
Production stockée			865 634	243 273
Production immobilisée			0	273 822
Subventions d'exploitation			90 907	238 979
Reprises/amortis & provisions, transferts de charges			137 017	124 603
Autres produits			99 019	43 975
Total produits d'exploitation (2)			17 904 472	19 371 892
Achats marchandises			3 786 087	5 761 875
Variation stock marchandises				
Achats matières premières & autres approvisionnements			4 177 521	3 803 799
Variation stocks matières & approvisionnements			147 673	(352 775)
Autres achats et charges externes (3)			4 112 333	4 035 536
Impôts, taxes et versements assimilés			139 810	149 102
Salaires & traitements			3 147 042	3 267 257
Charges sociales			1 464 123	1 553 378
Dotations aux amortissements sur immobilisations			216 535	130 582
Dotations aux provisions sur immobilisations			0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant			196 059	105 004
Dotations aux provisions pour risques et charges			0	33 876
Autres charges			126 927	57 728
Total charges d'exploitation (4)			17 514 110	18 545 362
RESULTAT D'EXPLOITATION			390 362	826 530
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers des participations (5)			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances			11 859	4 571
Autres intérêts et produits assimilés			3 826	508
Reprises sur provisions & transferts de charges			619	0
Différences positives de change			0	0
Total des produits financiers			16 304	5 079
Dotations financières aux amortissements & provisions			(0)	619
Intérêts et charges assimilés (6)			59 626	47 505
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de v.m.p.				
Total des charges financières			59 626	48 124
RESULTAT FINANCIER			(43 322)	(43 045)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			347 040	783 485

Compte de Résultat

Désignation: SA I2S

au 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/22	31/12/21
France	Exportation	Total
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 922	23 764
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 369 768	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	52 329	0
Total des produits exceptionnels	5 427 019	23 764
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	804
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 350 639	48 302
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	48 838	193 383
Total des charges exceptionnelles	1 399 477	242 489
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4 027 542	(218 725)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0
Impôt sur les bénéfices	(31 607)	(165 492)
BENEFICE OU PERTE (T. produit - T. charges)	4 406 190	730 252
<i>(1) Produits nets partiels sur opérations à long terme (1)</i> <i>(2) Produits de locations immobilières</i> <i>(2) Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i> <i>(3) Crédit bail mobilier</i> 6 327 6 627 <i>(3) Crédit bail immobilier</i> 0 0 <i>(4) Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs détaillés en (8)</i> <i>(5) Produits concernant les entreprises liées</i> 0 0 <i>(6) Intérêts concernant les entreprises liées</i> <i>(6bis) Dons faits aux organismes d'intérêt général</i>		

Le résultat exceptionnel hors apport partiel d'actif et ventes des titres à Basler, serait de – 106 K€. Le résultat courant, à périmètre constant (I2S + distribution), serait de 926 K€

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ◆ continuité de l'exploitation ;
- ◆ permanence des méthodes comptables ;
- ◆ indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels conformément au règlement de l'ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat. I2S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les dépréciations de stock, provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Bilan

1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Jusqu'au 31/12/2016, la société comptabilisait en charges sur l'exercice les frais de recherche et développement, car elle avait pris le choix de cette option de comptabilisation.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la société prend l'option d'inscrire à l'actif les frais de développement, ce qui constitue un changement de méthode comptable. Au 31/12/2022, les immobilisations en cours correspondantes sont de 766 K€, et n'ont pas évolué depuis fin 2021.

Les malis de fusion sont comptabilisés à leur coût initial à la date de la fusion ou de la TUP. En application du règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015, homologué par arrêté du 4 décembre 2015, applicable à compter du 01 janvier 2016.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels	2 ans
- Constructions	15 ans
- Matériel et outillage RD et Pro	1 à 10 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Matériel de bureau et informatique	2 à 5 ans
- Agencements et installations	5 à 10 ans

1.2 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat (y compris frais d'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation : une analyse est réalisée sur la base des derniers comptes disponibles des filiales et participations d'I2S. Le cas échéant, des retraitements sont opérés afin de mettre ces comptes en conformité avec les principes comptables retenus par I2S.

Dans le cas où les résultats financiers et les perspectives économiques sont défavorables:

- Une provision pour dépréciation des créances rattachées à des participations est constituée à hauteur du risque estimé sur la participation,
- Le cas échéant, une provision complémentaire pour dépréciation des titres est comptabilisée lorsque la dépréciation des avances s'avère insuffisante pour couvrir ce risque.

1.3 Stocks

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les stocks sont évalués selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Le coût des produits finis comprend le coût matières ainsi que, le cas échéant, le coût d'amortissement du matériel de production directement affecté à cette production, basé sur la capacité normale des installations de production.

Une dépréciation des stocks est déterminée chaque année par article en fonction du risque de faible rotation déterminé par une analyse au cas par cas.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées en valeur brute.

Les créances présentant des risques de non-recouvrement font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Évaluation des dettes et créances en devise:

Les créances et dettes sont évaluées au cours de clôture. Un écart de conversion est constaté et provisionné en cas de perte latente de change.

1.5 Actions propres

Dans sa séance du 15 septembre 2021, usant des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'Assemblée Générale Mixte du 16 juin 2015, le Conseil d'Administration d'i2S a décidé l'attribution d'actions gratuites, à prélever sur ses actions propres. L'attribution définitive aura lieu au terme de 2 années, soit le 15/09/2023.

Actions propres	Nombre	Valeur d'acquisition
Situation au 31/12/2021	16 249	45 306 €
Acquisitions année 2022	0	0 €
Cessions année 2022	0	0 €
Situation au 30/06/2022	16 249	45 306 €

1.6 Provisions pour risques et charges

◆ Indemnités de départ à la retraite :

Elles sont comptabilisées en provision pour charges.

Les hypothèses prises en compte sont :

- Droits acquis
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux d'actualisation : 0,5%
- Taux de progression des salaires : 1,9%
- Taux de turn-over pour l'ensemble du personnel : 6,9%
- Taux de charges sociales : 52,2%
- Table de mortalité : TF/TH 2000 - 2002

Le montant de l'engagement retraite s'élève au 31 décembre 2022 à 222 652 Euros.

◆ Provisions pour retours sous garantie

Afin de prendre en compte les coûts futurs liés aux clauses de garantie du matériel vendu, la société constitue une provision. Cette provision correspond dans le cas général à la valeur des coûts de réparation d'une année rapportée aux chiffres d'affaires de l'année précédente ; pour les cas exceptionnels la provision est ajustée en fonction des données connues de dépenses SAV à venir. Au 31 décembre 2022 la provision s'élève à 11 136 €.

◆ Provisions pour litiges

Des provisions pour litiges sont constituées au cas par cas, en fonction des demandes de la partie adverse et de l'analyse du risque faite par la société. Il n'y a plus de provision pour litige au 31/12/2022.

◆ Provisions pour pertes de change

Des provisions pour pertes de change sont constituées à hauteur des écarts de conversion actifs.

Montant de la provision constituée au 31/12/2022 : 0 €

2. Compte de Résultat

◆ Reconnaissance du chiffre d'affaires :

- Marchandises : le chiffre d'affaires est constaté à la prise en fonction des incoterms figurant sur les factures.

◆ Frais de recherche et de développement, crédit impôt recherche

Les dépenses engagées pour ces frais se sont élevées à :

	2022	2021
Achats R&D	240 K€	479 K€
Dépenses Personnel	667 K€	655 K€
TOTAL	907 K€	1 134 K€
Crédit Impôt Recherche	24 K€	178 K€

Crédit Impôt recherche

Le crédit impôt recherche pour l'exercice 2022 s'élève à 24 K€

3. Autres éléments significatifs

L'exercice 2022 est marqué par la filialisation de l'activité distribution, suivie d'une cession en 2 temps à la société Basler : 25.1% des titres en 2022 et 74.9% des titres en 2024.

Cette filialisation s'est traduite de la façon suivante :

- Un apport partiel d'actif au 01/07/2022 par lequel l'ensemble des actifs et passifs identifiés de l'activité distribution ont été sortis du bilan I2S et apportés à la filiale I2S Vision, renommée à cette occasion Basler France
- Un impact favorable exceptionnel de 4.1 M€ dans les comptes d'i2S en 2022, correspondant à la valorisation de l'activité distribution apportée
- Un 2ème semestre « hors distribution » dans les comptes I2S.

A noter que ces éléments induisent des variations importantes entre 2021 et 2022, qui ne reflètent pas la performance économique réelle de la société.

Notes sur le bilan actif

1 – Actif immobilisé – mouvements de l'exercice

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	830 098	0	0	830 098
Immobilisations incorporelles en cours	766 013	0	0	766 013
Immobilisations corporelles	1 993 406	132 984	13 545	2 112 845
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Immobilisations financières	169 681	3 682 880	0	3 852 561
Autres immobilisations financières	98 077	0	0	98 077
Total	3 857 275	3 815 864	13 545	7 659 594
Amortissements et provisions				
Immobilisations incorporelles	410 845	57 005	0	467 851
Immobilisations corporelles	1 280 385	156 875	12 589	1 424 671
Immobilisations financières	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	0	0	0	0
Total	1 691 231	213 880	12 589	1 892 521
Valeurs nettes	2 166 045	3 601 984	956	5 767 073

Tableau de suivi des malis de fusion

	A L'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Valeurs brutes				
Autres immobilisations incorporelles	515 823	0		515 823
Total	515 823	0	0	515 823
Amortissements				
Autres immobilisations incorporelles	216 843	0		216 843
Total	216 843	0	0	216 843

2 - Titres et créances rattachés à des participations / autres immobilisations financières**Valeur nette des titres et créances rattachées à des participations**

Au 31/12/2022	Montant brut	Provisions	Total net au bilan	Amortissements dérogatoires	Montant net global
Titres ASSY	162 549	0	162 549		162 549
Titres i2S Vision>>Basler France	3 689 940	0	3 689 940		3 689 940
Titres i2S Roumanie	72	0	72		72
Total titres de participation	3 852 561	0	3 852 561	0	3 852 561
Dépôts	52 772	0	52 772		52 772
Actions propres	45 306		45 306		45 306
Total autres immobilisations financières	98 077	0	98 077	0	98 077
Total	3 950 638	0	3 950 638	0	3 950 638

Au cours de l'exercice 2022, I2S a procédé à la filialisation de son activité distribution, suivie d'une cession en 2 temps à la société Basler : 25.1% des titres en 2022 et 74.9% des titres en 2024.

La valorisation des titres de I2S Vision, renommée à cette occasion Basler France, qui apparaît dans le tableau ci-dessus correspond à la valeur totale des titres diminuée des 25.1% déjà cédés à la société Basler.

3 - Créances

L'échéancier des créances est le suivant

Etat des créances			
	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif circulant et charges d'avance			
Clients douteux ou litigieux	2 794	2 794	
Autres créances clients	2 446 301	2 446 301	
Personnel et comptes rattachés	15 345	15 345	
Sécurité sociale et autres organismes	0		
Etat et autres collectivités publiques	785 469	785 469	
Avances & acptes versés/cdes	201 065	201 065	
Groupe et associés	28 313	28 313	
Débiteurs divers	2 179 700	2 179 700	
Charges constatées d'avance	67 208	67 208	
TOTAL	5 726 195	5 726 195	0

Contrat de factoring et assurance Coface

La société a recours à des prestations d'affacturage. Les créances cédées au factor sont exclusivement des créances couvertes à hauteur de 90% par une assurance COFACE. Contractuellement, il est prévu qu'en cas de défaillance du client initial, le factor soit subrogé aux droits d'i2S vis-à-vis de l'assureur.

Le droit de tirage d'i2S est égal aux montants des créances cédées par la Société i2S sous déduction d'un fonds de garantie égal à 5% du montant nominal des créances.

La réserve factor disponible est égale au droit de tirage minoré des tirages déjà réalisés.

(en €)	31-déc-22	31-déc-21
Autres créances (val. brute)	3 008 827	2 228 582
dont "Créances sur Factor"	1 270 658	1 341 691
dont FDG	50 713	68 308
dont CCV	52 237	73 015
dont Réserve factor disponible	1 167 707	1 273 383

(en €)	31-déc-22	31-déc-21
Commissions d'affacturage	15 576	19 886
Intérêts	4 730	5 494
Total	20 305	25 380

A noter qu'en 2022, le factoring a été étendu à des clients export, principalement aux Etats Unis.

4 - Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

en €		31/12/22
Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan		
Immobilisations financières		0
Clients & comptes rattachés		240 067
Autres créances		745 465
Disponibilités		0

5 - Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan passif

1 - Capital social - Actions

en €	Nombre	Valeur nominale	Montant total
Titres début d'exercice	1 796 167	0,7432	1 334 990
Mouvements de l'exercice	0	0,0000	0
Titres au 30/06/22	1 796 167	0,7432	1 334 990

2 - Variation des capitaux propres

	SOLDE	Affectation résultat 2021		Résultat exercice 2022		Subvention inscrite/cpte resultat		Amortissements dérogatoires		SOLDE	
		31/12/2021	+	-	+	-	+	-	31/12/2022		
101310 CAPITAL	1 334 990									1 334 990	
104100 PRIME D'EMISSION	4 174 746									4 174 746	
104200 PRIME DE FUSION										0	
104500 BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	0									0	
106110 RESERVE LEGALE	136 513									136 513	
106300 RESERVES FACULTATIVES	298 046	486 803								784 850	
119000 REP A NOUVEAU DEB	0									0	
# 120 ou # 129 RESULTAT EXERCICE 2021	730 252		(730 252)							0	
	RESULTAT AU 31/12/2022				4 406 190					4 406 190	
138000 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 251 161					40 574				1 291 735	
139000 SUBV INSCRITES/CPTE RESULTAT	(1 251 161)						(40 574)			(1 291 735)	
145000 AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	195 352							48 838		244 190	
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6 869 899	486 803	(730 252)	4 406 190	0	40 574	(40 574)	48 838	0	11 081 478

Au cours de l'exercice les opérations intervenues sur les capitaux propres sont les suivantes :

Affectation du résultat :

L'Assemblée Générale du 12 mai 2022, statuant en la forme ordinaire, a décidé l'affectation du résultat bénéficiaire 2021 de 730 252 € en dividendes pour un montant de 243 448 € et en « réserves facultatives » pour un montant de 486 803 €.

Amortissements dérogatoires

Notre société a levé l'option de crédit-bail immobilier fin 2017 pour les bâtiments qu'elle occupe à Pessac. La valeur fiscale du bâtiment, déterminée par différence entre la valeur à la signature du contrat et le montant des amortissements que notre entreprise aurait pu pratiquer en tant que propriétaire depuis le début du contrat, est supérieure à son cout d'entrée constitutif de la valeur de rachat majoré de certains frais accessoires.

Ainsi, notre entreprise a comptabilisé pour la première année en 2018 un amortissement dérogatoire correspondant à la construction et calculé sur la durée d'utilisation, fixée à 15 ans.

Cet amortissement dérogatoire sera repris en cas de cession.

3 – Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	195 352 €	48 838 €		244 190 €
Provisions pour risques et charges	559 834 €		(211 655) €	348 178 €
Provisions pour dépréciations	272 258 €		135 818 €	408 076 €
Total	1 027 443 €	48 838 €	(75 837) €	1 000 444 €

La provision pour garantie a été réduite de 89 K€ avec notamment la fin de période de garantie sur les sondes WOW et un bilan SAV positif sur l'activité Digibook.

La provision retraite s'est considérablement réduite avec le départ de 2 personnes avec forte ancienneté et le transfert à Basler France de la provision retraite correspondant aux salariés transférés.

4 - État des dettes

L'endettement financier est composé comme suit :

Endettement moyen et long terme auprès des établissements de crédit

L'ensemble des emprunts est souscrit à taux fixe.

Etat des dettes				
	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 842 084	1 116 171	2 725 914	
Dettes financières diverses	2 681	2 681		
Fournisseurs	1 159 666	1 159 666		
Dettes fiscales et sociales	911 061	911 061		
Dettes sur immobilisations				
Associés				
Autres dettes	3 071 425	3 071 425		
Produits constatés d'avance	70 352	70 352		
Ecart de conversion passif				
TOTAL	9 057 269	6 331 356	2 725 914	0

5- Charges à payer incluses dans les postes du bilan

en €	31/12/22
Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 681
Emprunt et dettes financières divers	51
Fournisseurs	384 986
Dettes fiscales et sociales	666 379
Autres dettes	0

6 - Produits constatés d'avance:

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

Notes sur le compte de résultat

1- Ventilation du chiffre d'affaires :

Ce détail figure dans le compte de résultat.

2 – Résultat financier

Sans objet

3 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Sans objet

4 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	
Résultat de l'exercice	4 406 190
Impôt sur les bénéfices	(31 607)
Résultat avant impôts	4 374 583
Variation provisions réglementées	(48 838)
Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires	4 423 421

5 - Produits et charges exceptionnels

Détail des produits et charges exceptionnels	
Produits exceptionnels	5 427 019
Reprise sur provision engagement de retraite	52 329
Produits de cession des immobilisations incorporelles	4 129 701
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 022
Produits exceptionnels sur exerc antérie	900
Produits de cession des immobilisations financières	1 240 067
Charges exceptionnelles	1 399 477
Valeur comptable immo corporelles cédées	278
Valeur comptable immo financières cédées	1 236 549
Charges exceptionnelles diverses	113 812
Amortissements dérogatoires	48 838
Résultat exceptionnel	4 027 542

6 – Risque de change

Aucune couverture de change n'est en cours au 31/12/2022.

Autres informations

1 - Effectif moyen

	Salarié	Mis à disposition
Cadres	38,9	
Agents de maîtrise & techniciens	18,6	1,1
Employés	3,8	
Apprentis	3,3	
Total	64,6	1,1

2 - Rémunérations des organes de direction

Rémunération brute totale (€) (hors charges)	Partie fixe	Avantage en nature	Jetons de présence	Régime complémentaire de retraite
294 125	233 064	11 103	32 764	17 194

Pour des raisons de confidentialité, la société ne souhaite pas détailler le montant des rémunérations des organes de direction.

3 – Honoraires des commissaires aux comptes

Ils s'élèvent à 43 050 euros HT, provisionnés au 31/12/2022.

Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			29 185		29 185
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs			13 708		13 708
- Dotations de l'exercice			5 041		5 041
Total			18 749		18 749
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs			13 115		13 115
- Exercice			6 327		6 327
Total		0	19 441		19 441
Redevances restant à payer					
- A 1 an au plus			6 327		6 327
- A plus de 1 an et 5 ans au plus			5 799		5 799
- A plus de 5 ans			0		0
Total		0	12 126		12 126
Valeur résiduelle					
- A 1 an au plus		0			0
- A plus de 1 an et 5 ans au plus			584		584
- A plus de 5 ans					0
Total		0	584		584
Montant pris en charges dans l'exercice		0	6 327		6 327

Évènements postérieurs à la clôture

La société a finalisé, le 25 janvier 2023, la procédure d'acquisition de la société TWIGA, le spécialiste international en transmission vidéo optimale. Une Transmission Universelle de Patrimoine sera réalisée au 31/03/2023, permettant de consolider les résultats de l'ensemble dès le 1er avril.

Engagements donnés

Engagements donnés	
Effets escomptés non échus	Néant
Avals et cautions	0

Engagements reçus

Néant

Détails des produits et des charges

		<u>31/12/22</u>	<u>31/12/21</u>
<u>1 - Produits à recevoir :</u>			
418000	Clients-FAE	0	0
409800	Fournisseurs avoirs à recevoir	0	2 034
441700	Subventions d'exploitation à recevoir	365 235	367 425
444000	Percepteur impôt sur les sociétés	0	0
444100	Créance d'impôt recherche	202 450	170 837
444200	Créance d'impôt innovation	0	0
448700	Etat produit à recevoir	0	0
467100	Débiteurs divers	150 000	0
468701	Produits € recevoir sur cession de titre	240 067	
468700	Divers produits a recevoir	27 780	24 431
PRODUITS A RECEVOIR		985 532	564 727

		<u>31/12/22</u>	<u>31/12/21</u>
<u>2 - Charges à payer :</u>			
168800	Intérêts courus sur emprunts	2 681	2 866
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		2 681	2 866
518600	Intérêts courus à payer	51	2 384
Emprunts et dettes financières diverses		51	2 384
408000	Fournisseurs factures non parvenues	402 337	586 611
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		402 337	586 611
428200	Dettes provisions congés payés	191 609	197 442
428600	Personnel autres charges a payer	257 870	440 683
438200	Charges sociales/congés payés	86 224	88 849
438600	Charges sociales a payer	124 311	189 951
438700	Produits € recevoir organismes	6 365	
448600	Etat charges a payer	0	14 093
Dettes fiscales et sociales		666 379	931 018
CHARGES A PAYER		1 071 448	1 522 879

		<u>31/12/22</u>	<u>31/12/21</u>
3 - Produits constatés d'avance :			
487000	Produits constatés d'avance	70 352	74 306
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		70 352	74 306

		<u>31/12/22</u>	<u>31/12/21</u>
4 - Charges constatées d'avance :			
486000	Charges constatées d'avance	67 208	63 592
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		67 208	63 592

Tableau des filiales et participations

(Données en euros sauf si devise précisée)

	Assy	i2S Vision
Date de clôture	30/06/22	31/12/22
Durée exercice	12 mois	12 mois
Capital social	CHF 150 000	4 171 000
Chiffre d'affaires	CHF 1 834 945	5 272 000
Résultat courant après impôts	CHF 38 264	582 534
Actif immobilisé	CHF 133 783	4 134 638
Endettement financier	CHF 620	0
Trésorerie	CHF 497 420	708 203
Données au bilan d'i2S au 31/12/2022		
Valeur d'inventaire des titres nette	162 549	3 689 940
Créances rattachées à des participations (brut)	0	
Montant restant du sur les actions	0	0
Dividendes reçus		
Créances commerciales dues à i2S (brut)	25 725	290
Dettes commerciales dues par i2S	0	6 401
Autres dettes dues par i2S	0	1 102 554

La filiale I2S Vision a été renommée Basler France après l'apport partiel d'actif de l'activité distribution.

Les données de résultat ci-dessus correspondent donc à son activité sur le 2ème semestre 2022.

Le capital social a été déterminé selon la valorisation de l'activité définie dans le cadre de la cession des titres à Basler.

Elle présente une créance de 1 102 K€ envers I2S au 31/12/2022, qui sera remboursée courant 2023 avec l'imputation des management fees refacturés par I2S à la filiale.